

Technocratie française

Par *technocratie française* nous entendons spécifiquement celle des « Grands Corps », dont le recrutement est principalement issu de l'École polytechnique¹ (Corps des Mines, des Ponts), pour les Corps dits techniques, ou de l'École nationale d'Administration (ENA), pour les Corps administratifs (Inspection des Finances, Conseil d'État, Cour des Comptes). Le rôle de ces Corps dans la société française nous paraît un objet d'études en tant que tel, fondé sur leur histoire, leurs stratégies, leur rôle dans la société, le rapport de celle-ci à ses « élites ».

Notre approche sera historique, tout en relevant des sciences politiques et de l'histoire des idées : l'objectif principal est de réinterroger un certain nombre de thèmes à travers ce prisme des Grands Corps et de la technocratie. Une attention particulière sera portée à l'influence qu'ont pu avoir deux des grandes « utopies » du XIX^e siècle, le saint-simonisme et le positivisme comtien ; mais c'est bien aussi l'idée de planification par la science et la technique, celle de « l'administration des choses² », qui se trouve en jeu.

Approche historique

Nous aborderons le sujet de manière générale – reprenant certains travaux établis de l'histoire et de la sociologie de la technocratie française, utiles néanmoins à remettre en perspective – ; mais aussi de manière spécifique, explorant certaines hypothèses de recherche, à valider ou non. Ce distinguo correspond peu ou prou à celui existant entre ce que serait notre enseignement, et ce que serait notre recherche³, cependant difficiles à démêler. Nous énonçons ci-après un certain nombre de pistes de travail, qui chacune pourrait faire l'objet d'un séminaire d'enseignement et de recherche, et qui toutes peuvent s'appuyer sur une documentation archivistique qui est certes à compléter, mais raisonnablement disponible aujourd'hui, donc formant un corpus pour l'historien.

1. Dans la terminologie elle-même. Le mot *technocratie* est généralement donné comme apparaissant en français dans les années 1930, sous la plume du publiciste Roussy de Sales [Brun, 1997], décrivant le « Mouvement technocratique » américain des années 1920-1930 (T. Veblen, H. Scott). Cependant, ses caractéristiques peuvent apparaître avant, comme par exemple à la charnière du Second Empire et de la III^e République, chez l'ingénieur des Ponts Adolphe Alphand, adjoint d'Hausmann ; en même temps qu'une invocation de la modernité⁴, cette technocratie-là pourrait être constitutive de la III^e République. Peut-on analyser d'autres figures analogues sur la période 1850-1920 ? Comme par exemple celle de l'ingénieur des Mines Henry Le Chatelier [Letté, 2004], à la fois chimiste, adepte du

¹ Ce recrutement en sortie de Polytechnique lie indissolublement et mutuellement les Grands Corps et cette école : dès un an après la création de celle-ci (loi du 30 Vendémiaire an 4 | 22 octobre 1795), c'est ce qui s'est appelé « le privilège de recrutement » [Dhombres 1987].

² « Remplacer le gouvernement des hommes par l'administration des choses », suivant une sentence généralement attribuée au comte de Saint-Simon (1760-1825).

³ Nous nous attachons ainsi à « lier l'exposé du projet de recherche à ses modalités d'enseignement dans la formulation du projet », comme conseillé dans le dossier de candidature.

⁴ Dans [Moatti, 5], nous avons noté que l'usage du terme *modernité* était multiplié par sept entre 1870 et 1890, au moment où la III^e République s'installe dans la durée, à la différence des deux premières.

taylorisme, au conservatisme politique affirmé – un homme de réseaux – ; mais aussi d'autres figures, sans doute.

2. Le fantasme d'une industrie guidée voire dirigée par les hauts fonctionnaires est mentionné dès les « révolutions industrielles » : à partir de l'exemple de la mine de La Béardière (Loire) en 1824, c'est « le rêve d'une industrie d'État », celui de « créer des industries dont [les ingénieurs des Mines] auraient la gestion et qu'ils pourraient ériger en usines modèles » [Thépot, 1997]. Il est proposé d'analyser sous ce prisme les différents plans successifs de « politique industrielle » (jusqu'au dernier en date, 'France 2030' d'E. Macron, octobre 2021) ; en en faisant, le cas échéant, le bilan critique, ce qui est rarement fait dans l'Administration ni l'Université.
3. Point lié au précédent, la distinction entre service public et industrie privée n'est pas encore très bien faite à la Restauration [Thépot, 1997]. Par la suite, la facilité du « service spécial » [Belhoste, 2003] ne contribue pas à cette distinction. Les relations entre les ingénieurs des Corps et l'État peuvent parfois être plus rugueuses qu'on l'imagine (cf. l'ingénieur des Ponts Polonceau), et à l'inverse fort débonnaires (cf. l'ingénieur des Ponts Merceron-Vicat, travaillant pour sa belle-famille les ciments Vicat) [Moatti, 1]. À partir de quand cette distinction se fait-elle mieux ? Mais, dans la pratique, à l'heure où les réformes de la « haute fonction publique » promeuvent le rétro-pantouflage⁵, quelle est la valeur de cette distinction ? De nos jours, quel est le statut ontologique de « corps d'État » dont la stratégie (Corps des Mines, Inspection des Finances) est de former et faire partir leurs membres pour être cadres dirigeants dans le privé ?
4. Toujours sur un plan historique, il est proposé d'explorer l'influence de deux grandes « utopies » (réalisées ?) françaises du 19^e siècle, le saint-simonisme et le positivisme comtien. Le premier est revendiqué – à tort, et souvent sans l'avoir lu – par la technocratie française, d'au moins les années 1930 à nos jours [Moatti, 8]. Si ce mouvement a bien sûr été largement étudié, deux points restent à notre sens en suspens. Le premier est historique, voire psychologique : comment les polytechniciens saint-simoniens se sont-ils *transmués* de contestataires à Ménilmontant en 1830 en capitaines d'industrie sous le Second Empire, et conseillers du pouvoir impérial (Michel Chevalier, Talabot, ...) ? Le deuxième point est plus contemporain, et amène à s'intéresser à la Fondation Saint-Simon (1982-1999), point de convergence entre l'université, l'administration et l'entreprise (Saint-Gobain notamment), les Grands Corps (Minc, Fauroux, Beffa) se situant dans les deux derniers domaines : elle a été fort peu étudiée à ce jour⁶ ; l'entreprise Saint-Gobain, dirigée depuis 1960 par des membres de Grands Corps (alternativement un inspecteur des Finances et un ingénieur des Mines), joue un rôle charnière, comme vitrine du rôle quasi messianique des Grands Corps dans le monde français de la grande entreprise privée.
5. Nous présentons à part le cas du positivisme comtien, dont l'influence sur la technocratie est une *terra incognita* – ce d'autant que Comte ne tenait pas en haute estime le métier d'ingénieur. Notre hypothèse – à confirmer ou infirmer – passe par les États-Unis : le positivisme a-t-il pu y nourrir la matrice libérale, dès la fin du 19^e siècle ; ou doit-on s'en

⁵ Ce terme très adéquat est généralement attribué au sociologue Luc Rouban. Ces notions de pantouflage et de rétro-pantouflage, apparaissent ainsi plus tardivement dans l'historiographie des corps : elles trouvent cependant leur source dans la notion de *service spécial* dès 1820, et méritent une étude plus approfondie à partir de cas individuels.

⁶ Un travail d'étudiant (M2-R ou thèse) pourrait porter sur cette Fondation et ses nombreux écrits (disponibles à la BnF), émanant de personnes toujours actives, qui pourraient être sollicitées ; il éclairerait avec profit les politiques actuelles, 40 ans après la dissolution de la Fondation.

tenir à sa mise en évidence comme un repoussoir, plus tardivement chez Hayek⁷ ? L'influence du positivisme aux États-Unis, et son retour éventuel en France via le « néo-libéralisme », théorisé à partir des années 1930, notamment au sein de la technocratie (groupe X-Crise), est un sujet à examiner. Sans que cela soit contradictoire (c'est simplement un flux d'inspiration complémentaire) avec la position généralement admise d'un libéralisme américain percolant en Europe avec le colloque Lippmann (1938), puis la Société du Mont-Pèlerin.

Approche historique (suite)

Les thèmes précédents s'appuyaient beaucoup sur le 19^e siècle, même s'ils étaient à fortes résonances contemporaines. Le deuxième volet ci-après s'appuie plus sur le 20^e siècle, avec toujours des résonances contemporaines.

6. Si le rôle des Grands Corps comme ministres et hauts fonctionnaires de Vichy a bien été documenté (M.-O. Baruch, Claire Andrieu), celui de certains de ces « grands commis » pourrait être analysé à travers leur carrière avant- et après-guerre ; ainsi d'Henri Lafond (1894-1963), Secrétaire général à l'Énergie sous Vichy, et considéré comme « pape » du Corps des mines après-guerre. Plus généralement, comme l'écrit H. Joly, l'étude prosopographique des membres de Grands Corps s'avère indispensable dans la compréhension des élites françaises. À cet égard, des monographies de « grands commis de l'État », à la tête des entreprises nationales ou « nationalisées » (1945, 1982) (ex. SNCF), pourrait s'avérer utile. Quand la main « passe-t-elle » des Corps techniques aux Corps administratifs⁸, avec une optique plus « managériale », pourquoi, et avec quelles conséquences ?
7. Les Grands Corps ont produit, et produisent encore, toute une littérature grand public ; en ceci ils s'avèrent (notamment le Corps des Mines et l'Inspection des Finances) comme les chantres d'une modernisation néo-libérale par la technologie et par l'Europe, de l'inspecteur des Finances Maurice Lauré (1955) à Emmanuel Macron (2016), sans oublier Jean-François Bloch-Lainé puis Alain Minc, ni d'autres inspecteurs des Finances moins connus de nos jours mais très en vue entre 1960 et 1990 (Saint-Geours, Gruson). L'étude de ce corpus, entamée dans [Moatti, 4]⁹, est à poursuivre. Un profil comme celui de l'ingénieur des Mines Louis Armand, ancien président de la SNCF, MRP non gaulliste, féru de cybernétique, auteur de nombreux essais politiques dans la décennie 1960, membre à ce titre de l'Académie Française, est à l'intersection de l'axe précédent et de celui-ci (Moatti, 7).
8. Le sujet de la désindustrialisation est à revisiter, dans la perspective d'une histoire industrielle des grands groupes à mener sous le prisme des Grands Corps. Après avoir été déterminants dans la constitution de nombreux grands groupes français (Péchiney, Lyonnaise des eaux, Compagnie générale d'électricité) à la fin du 19^e siècle – dans la droite ligne du saint-simonisme industriel –, à partir des années 1990 tout se passe comme si les patrons issus de ces Corps étaient responsables d'une désindustrialisation accélérée, d'une délocalisation de l'emploi, d'une mise en pièces de ces groupes. Les avatars récents du

⁷ F. von Hayek, *The Counter-Revolution of Science: Studies on the Abuse of Reason*, 1952 (notamment les chapitres consacrés à Saint-Simon et à Comte).

⁸ Comme à la SNCF, où des X-Mines aujourd'hui largement oubliés (Paul Gentil, Jean Dupuy) assurent la direction générale jusque dans les années 1980 ; avant que l'énarque Guillaume Pépy n'en prenne la tête à partir de 2003.

⁹ Mais aussi de manière contemporaine à cette littérature, avec plusieurs articles sur lesquels nous nous appuyons, dont [Bourdieu-Boltanski 1976], qui contient en sus une intéressante analyse du groupe X-Crise des années 1930.

groupe Engie (ex-Lyonnaise des Eaux) en font presque un cas d'école des luttes intestines aux Corps et entre eux, dans ce qu'on pourrait appeler un de leurs *terrains de jeux*.

9. La critique des Grands Corps, telle que nous la menons et d'autres bien avant nous (déjà le *technocratisme* chez Percec en 1965¹⁰, puis Bourdieu-Boltanski 1976, Suleiman 1978 – sans oublier une critique interne, parfois assez volatile¹¹) est en elle-même un objet historiographique ; comme le sont, du côté des pouvoirs publics, les multiples vellétés de réforme des Corps et de la « haute fonction publique » (curieusement ainsi désignée, alors que principalement structurée pour fournir des cadres exécutifs aux grands groupes industriels et bancaires) et les rapports administratifs correspondant, jusqu'au récent rapport Thiriez (2020).
10. Depuis les quinze dernières années, le développement de nouvelles entités (ex. la BPI, par regroupement de plusieurs strates publiques comme l'ANVAR et le FSI ; ex. le Secrétariat Général à l'Investissement – ex-Commissariat général au Grand Emprunt, porté sur les fonds baptismaux par deux inspecteurs des Finances, MM. Juppé et Rocard ; ex. l'ANR¹²) ou les réorientations stratégiques sous azimuts de structures existantes (ex. la Caisse des Dépôts) constituent une nouvelle *zone grise* – extension du domaine d'action de la technocratie, avec un certain nombre d'avantages (par rapport à la fonction publique, salaire largement plus important tout en conservant une sécurité de l'emploi quasi-équivalente ; « rétro-pantouflage » dans ces structures pour membres de Grands Corps amenés à quitter le privé). Cette zone grise n'est pas constituée que de structures publiques, elle se décline aussi dans le privé suivant trois profils : les ex-entreprises « nationales » (EDF, Orange), amenées à se plier, parfois à leur corps défendant, aux instructions de l'État-actionnaire ; les grands cabinets de conseil (McKinsey et Cap Gemini notamment), qui interviennent de plus en plus dans la mise en œuvre voire la conception des politiques publiques ; la création de nouvelles structures comme celle de fonds de *defeasance* publique, telle la société Meridiam (une sorte de Caisse des Dépôts privée).
11. Le sujet des comparaisons internationales reste assez inexploré. Comme le rappelle Luc Rouban, « la société française est la seule en Europe à distinguer des “grands corps de l'Etat”¹³ ». Même si, en conséquence, la comparaison est difficile, quelles sont les élites dirigeantes de la haute fonction publique et de la grande industrie ou de la banque dans d'autres pays occidentaux, en Europe, aux États-Unis ?
12. Enfin, le rapport au savoir constitue un élément-clé d'analyse. Il est possible que la formation mathématique poussée, en vigueur dès le début de Polytechnique, favorise un esprit d'abstraction, parfois au détriment d'une approche plus empirique – dans l'administration, mais aussi en entreprise et en politique. De fait, la science sera toujours invoquée dans les Grands Corps, comme moyen de légitimation, mais bien plus rarement pratiquée, voire parfois dénigrée dans sa méthode et sa pratique universitaires, telle que le doctorat (Moatti, 8). Dès la formation en Grand Corps, et depuis 40 ans, l'accent est mis sur un « mémoire », en équipe, dont doit jaillir « l'idée géniale », sans se soucier outre-mesure

¹⁰ G. Percec, *Les Choses*, 1965. Nous avons fait une généalogie de ce terme *technocratisme* dans Moatti, A., « La critique de la modernité technique : termes et variations », *Sens-Dessous*, Edition de l'Association Paroles, 2019, pp.97-105.

¹¹ Le premier exemple chronologique en est peut-être *L'Énarchie ou les Mandarins de la société bourgeoise*, Jacques Mandrin alias J.-P. Chevènement, 1967.

¹² Avec des membres de Grands Corps comme chefs de programme à l'ANR – dans l'objectif stratégique d'une « administration de la recherche », considérée comme insuffisamment administrée.

¹³ Rouban, L., « Le gaullisme des hauts fonctionnaires (1958-1974) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 116, no. 4, 2012, pp. 37-51.

des travaux et de la bibliographie existants (Moatti, 3). La fuite d'une partie des cerveaux scientifiques vers l'administration avait pourtant été diagnostiquée il y a longtemps¹⁴ : les attendus du « décret Suquet » du 24 août 1939 sont d'ailleurs toujours d'actualité¹⁵. Plus largement, de nos jours, la méconnaissance, voire le mépris – ou la crainte ? – de l'Université par les « élites » est sans doute une des caractéristiques françaises, avec la perpétuation d'une dualité grandes écoles / université (Moatti, 6), et surtout de fortes implications sur la reconnaissance du doctorat en entreprise ou sur les politiques publiques de recherche. Concernant ces dernières, les élites dirigeantes semblent en apparence prises à contrepied dans une mondialisation anglo-saxonne qui promeut par divers classements la notion d'Université ; d'où leur volonté de transmuier « leurs » grandes écoles en universités ou pôles universitaires, sans les capacités de recherche associées.

Parcours personnel : son rôle dans notre projet de recherche et d'enseignement

Il est utile ici de revenir sur notre parcours académique et professionnel. Nous reprenons ici brièvement certains éléments de notre « Mémoire personnel » (HDR) joint au dossier de candidature ; si notre parcours est particulier (n'ayant commencé une carrière académique qu'à 48 ans), nous pouvons résumer son évolution comme suit. Après une période consacrée à la vulgarisation (mathématique et physique), nous nous sommes tourné vers l'histoire des sciences (thèse de 2011 portant sur le physicien Coriolis), en même temps que l'étude des rapports science-société (notamment notre livre *Alterscience*, 2013). Chercheur associé depuis dix ans (fin 2011) au laboratoire SPHERE (Paris-Diderot), nous avons deux sujets de recherche (alternativement *minor* et *major* dans le temps, ou à parts égales) : 1°) l'histoire des polytechniciens et de Polytechnique entre 1795 et 1840 – sujet issu de notre thèse et en lien avec notre présidence de la SABIX (2008-2014) ; 2°) l'histoire de la critique de la science et de la modernité technique, mais aussi de son exaltation, toutes deux à étudier en parallèle¹⁶ – c'est ce qui nous conduira à notre habilitation de 2019 sur l'histoire du transhumanisme en France, 1930-1980.

Il peut arriver que lorsqu'on travaille sur deux thèmes, ils en viennent à s'intersecter. Ainsi, l'étude de la critique de la modernité technique nous amène – entre autres – au concept de *technocratisme* (chez G. Perec, *Les Choses*, 1965) ; ce terme ciblait notamment l'étonnante littérature des années 1960 d'exaltation de la modernité, émanant des membres de Grands Corps [Moatti, 4 ; en annexe j'y dresse une liste à étudier de cette gnose modernisatrice, inspection des Finances, corps des Mines et des Ponts, de 1955 à 2015]. Parallèlement, l'étude des premiers polytechniciens (mon autre thème), de 1795 à 1840, notamment du corps des Ponts qui fournit d'éminents savants à cette époque, m'amène à continuer l'histoire de ces polytechniciens au 19^e et au 20^e siècles, et à me demander quand se situerait un point de bascule technocratique – si ce n'est pas un point de bascule, en tout cas cette évolution mérite analyse ([Belhoste, 2003]).

A l'intersection vivace de mes deux thèmes de recherches depuis douze ans, le thème proposé ici est aussi à l'intersection de ma carrière académique et de mon parcours d'ingénieur et de haut fonctionnaire, issu d'un Grand Corps d'État. Ce sont aussi 40 années d'observation de ce milieu-là – dont les 20 dernières d'observation plutôt critique – que je souhaite mettre à profit

¹⁴ Voir par exemple Schwartz, L., « L'X et son image », *Le Monde*, 18 novembre 1977, [en ligne](#).

¹⁵ Un travail sur ce décret, ses bénéficiaires (comme les physiciens J. Friedel, B. Gregory,...), ainsi que sur la « commission Guillaumat » qui lui a succédé serait fort intéressant.

¹⁶ Moatti, A., « Pour une critique *raisonnée* de la technique et de l'internet », *Commentaire*, 2016, pp.398-400. ([halshs-01502462](#)).

dans cette direction d'études, en cohérence avec l'ensemble de ma carrière et avec mes deux thèmes de recherche.

Conclusion : vigie d'observation ; et possible lieu de concertation ?

C'est dans cet esprit que ce programme de recherche (et la direction d'études associée) peuvent jouer le rôle, à l'EHESS, de vigie d'observation historique et contemporaine des Grands Corps (ou de ce qui les remplacera le cas échéant). Vigie militante, dans la mesure où ces Corps s'y sauront observés par l'Université ; néanmoins pôle de concertation, permettant d'assurer, par mon truchement et ma formation, un lien avec ces Grands Corps, via des intervenants potentiels en étant issus, qui soient ouverts au débat et à la réflexion. Ce serait ainsi un pôle d'accueil, où nos collègues travaillant sur ce thème pourraient venir l'évoquer de manière *décomplexée* – mais aussi des hauts fonctionnaires non pas en rupture de ban, mais ayant un minimum d'analyse critique. En sus de contribuer à l'amélioration des connaissances sur le sujet, si cette direction d'études contribue aussi à déplacer les lignes de champ pendant les quelques années à venir, elle fera œuvre utile.



Annexe bibliographique

Bibliographie indicative et autres enseignements liés

- BARUCH, M.-O., *Servir l'État français : L'administration en France de 1940 à 1944*, Fayard, 1997.
- BELHOSTE, B., *La Formation d'une technocratie : l'École polytechnique et ses élèves de la Révolution au Second Empire*, Belin, 2003.
- BOURDIEU, P., BOLTANSKI, L., « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 2, n°2-3, juin 1976 (en ligne [Persée](#)).
- BRUN, G., *Technocrates et technocratie en France, 1918-1945*, Albatros, 1995.
- CARDONI, F., CARRÉ DE MALBERG, N., MARGAIRAZ, M. (dir.), *Dictionnaire historique des inspecteurs des Finances 1801-2009*, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2012.
- DARD, O., *Le Rendez-vous manqué des relèves des années trente*, Paris, Presses universitaires de France, 2002,
- DHOMBRES, J., « L'École polytechnique et ses historiens », préface à *Histoire de l'École Polytechnique*, par A. Fourcy (1828), Paris, Belin, 1987 (en ligne [BibNum](#))
- JOLY, H., *Diriger une grande entreprise au xx^e siècle. L'élite industrielle française*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2013.
- LETTÉ, M., *Henry Le Chatelier (1850-1936) ou la science appliquée à l'industrie*, Presses universitaires de Rennes, 2004.
- MUSSO, P., *La Religion industrielle. Monastère, manufacture, usine. Une généalogie de l'entreprise*, Fayard, 2017.
- PEREZ, L., SIMON, F., THÉBAUD-SORGER, M., *L'Europe des sciences et des techniques. Un dialogue des savoirs, xv^e-xviii^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 2016.
- PICON, A., *L'invention de l'ingénieur moderne: l'École des ponts et chaussées, 1747-1851*, Presses de l'ENPC, 1992.
- ROUBAN, L., « L'inspection générale des Finances, 1958-2008 : pantouflage et renouveau des stratégies élitaires », *Sociologies pratiques*, 2010/2 (n° 21), p. 19-34
- SHINN, T., « Des Corps de l'Etat au secteur industriel : genèse de la profession d'ingénieur, 1750-1920 », *Revue française de sociologie*, 1978, 19-1. pp. 39-71.
- SULEIMAN, E., *Les Élités en France. Grands corps et grandes écoles*, éd. du Seuil, 1979 (trad. de *Elites in French Society: the politics of survival*, Princeton University Press, 1978)
- THÉPOT, A., *Les ingénieurs des mines du XIX^e siècle: histoire d'un corps technique d'État, 1810-1914*, Eska, 1998.
- Séminaire EHESS [Chantiers d'histoire administrative](#) (M.-O. Baruch, directeur d'études ; N. Gally ; E. Ruiz) ; puis 2021-2022 [Histoire politique de l'administration](#) (M.-O. Baruch)

En sus des auteurs ci-dessus, on peut donner, à titre indicatif là encore, plusieurs intervenants possibles en séminaire de recherche : Claire Andrieu (SciencesPo) ; Michel Bourdeau (IPHST ; sujet 4) ; Pierre Charbonnier (CNRS ; sujet 4, sur le mouvement technocratique) ; Konstantinos Chatzis (PontsParisTech, sur le Corps des Ponts dans l'histoire) ; Julie Gervais (Paris I, sur le Corps des Ponts actuel). Des doctorants pourront aussi être mobilisés pour exposer leurs travaux¹⁷.

¹⁷ p.ex. Jean-Baptiste Devaux, doctorant UMR Triangle, Lyon, sur « L'État technologique. Rationalisations et institutionnalisation d'un territoire bureaucratique : l'innovation, 1963-2003) ».

Bibliographie du proposant (Moatti, A.) portant sur le sujet

1. « Les premiers ingénieurs industriels issus de l'École polytechnique », *Artefact*, 13 | 2021, 77-98 ([OpenEdition](#)).
2. « La sortie de buts du rapport Thiriez », *Commentaire* n°170, été 2020, 2020/2, p. 373-384 ([HAL-SHS](#))
3. « L'Institut Auguste Comte (1977-1981), ou l'élite en son miroir », *Bulletin de la Sabix*, 65 | 2020, 141-151 ([OpenEdition](#)) ; et *L'Institut Auguste Comte (1977-1981). Regard sur les élites françaises* (titre provisoire, ouvrage à paraître, 2022).
4. « Peut-on parler d'une "pensée" managériale issue du réseau des Grands Corps d'État (Inspection des Finances, Corps des Mines), à travers leur vision modernisatrice des années 1960-1970 ? », 25^e Journées d'Histoire du Management et des Organisations, mars 2020, Lyon ([HAL-SHS](#)).
5. « Adolphe Alphand : Quelles traditions polytechniciennes ? », in Michel Audouy, Jean-Pierre Le Dantec, Yann Nussaume, Chiara Santini (dir.), *Le Grand Pari(s) d'Alphand. Création et transmission d'un paysage urbain*, Éditions de la Villette, Paris, 2018 (p. 50-57), 2018
6. « Un projet pour Polytechnique. L'enjeu déterminant de la recherche et de l'université. » (dossier de candidature à la présidence de Polytechnique, avril 2018), présentation et dossier PDF sur [cette page](#).
7. « Vocabulaire et controverses autour de la cybernétique et du transhumain », *L'Homme et la Société*, 2017/3 (n° 205), 'L'Homme-Machine I' (dir. F. Le Bot, O. Dard, C. Didry, C. Dupuy, C. Perrin), p. 109-131, en ligne [HAL-SHS](#).
8. « La figure de Saint-Simon dans les discours technocratiques français », 21^e Journées d'Histoire du Management et des Organisations (21^e JHMO) « Les Utopies managériales », Organisées par l'AHMO, l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard, le LSH (Laboratoire des Sciences Historiques, EA 2273) de l'Université de Franche-Comté), mars 2016 ([HAL-SHS](#)).
9. « Hommes de science au Corps des mines, 1810-1960 », p. 85-102 in *Les ingénieurs des Mines : cultures, pouvoirs, pratiques*, colloque des 7 et 8 octobre 2010, dir. Anne-Françoise Garçon et Bruno Belhoste, éditions IGPDE/ Comité pour l'histoire économique et financière de la France (en ligne [OpenEdition](#)).
10. divers non académiques : blog *zElites*, « Histoire et actualité des zÉlites en France (Grands Corps) » — auteur A. Moatti, [Wordpress](#) (depuis 2017).